

DE EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

I - RÉFÉRENTIEL PROFESSIONNEL

1. DEFINITION DE LA PROFESSION ET DU CONTEXTE DE L'INTERVENTION

L'éducateur de jeunes enfants est un professionnel du travail social et de l'éducation. Il exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles. Il accompagne des jeunes enfants, dans une démarche éducative et sociale globale en lien avec leur famille.

L'éducateur de jeunes enfants intervient dans une démarche éthique, dans le respect de l'altérité et de la singularité de l'enfant, de ses représentants légaux et du groupe. Il instaure une relation éducative en adoptant une posture réflexive, c'est-à-dire qu'il questionne sa posture et son intervention et s'inscrit dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle.

Conditions d'exercice et modalités d'intervention

L'éducateur de jeunes enfants travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle. En fonction de son cadre institutionnel et de ses missions, il peut coordonner des actions éducatives au sein de la structure. Il est également amené à développer des partenariats avec les professionnels du territoire dans les champs éducatif, culturel, social, médico-social et sanitaire. Son intervention repose sur des actions éducatives individuelles et collectives.

En veille permanente sur les évolutions du secteur sur lequel il intervient, l'éducateur de jeunes enfants développe une fonction d'expertise éducative et sociale sur la politique de la famille et le champ de la petite enfance.

Rôle et fonctions

L'éducateur de jeunes enfants contribue au bien-être, à l'épanouissement et à l'autonomie de l'enfant de la naissance à 7 ans, au sein du groupe et dans son environnement. Son intervention vise à favoriser un développement global et harmonieux. En créant un environnement bienveillant, riche et motivant, il permet l'expression des potentialités motrices, affectives, cognitives, sensorielles et langagières de l'enfant. Il contribue ainsi à leur éveil, à leur socialisation et à leur inclusion sociale.

L'éducateur de jeunes enfants adapte ses interventions aux différentes populations, favorise le lien social et accompagne à la parentalité.

L'éducateur de jeunes enfants instaure une relation et accompagne le jeune enfant dans son développement en coopération avec sa famille et dans son environnement social. Il établit au quotidien une relation personnalisée et respectueuse de l'enfant. Il observe et analyse les situations quotidiennes vécues par l'enfant pour s'ajuster au mieux aux besoins de l'enfant et favoriser ses capacités d'expression, de communication, de socialisation par différentes médiations. Il inscrit sa pratique dans une démarche de prévention précoce.

A partir de ses connaissances spécifiques du développement du jeune enfant, il contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet social, éducatif et pédagogique et il veille au maintien de la continuité éducative dans le respect du milieu familial, social et culturel de l'enfant.

L'éducateur de jeunes enfants conçoit les modalités d'intervention pour conduire et coordonner l'action éducative au sein de sa structure en inscrivant son accompagnement dans une temporalité qui tient compte des potentialités et du rythme de l'enfant.

En lien avec les cadres institutionnels et des réseaux partenaires, il développe l'action éducative sur le territoire. Il participe à la coordination des accompagnements pluridisciplinaires nécessaires à l'enfant et à sa famille dans le respect de leurs intérêts et de leurs droits.

En émettant des propositions auprès des représentants des politiques sociales et territoriales, il contribue à la compréhension et à l'évolution du domaine éducatif et social de la petite enfance. Il développe un positionnement sur le sens de son action. Il peut construire des actions innovantes spécifiques concernant le développement de l'enfant, la relation parent-enfant et l'accueil du jeune enfant en situation de handicap. Il

est amené à développer des actions de prévention en lien avec le domaine de la petite enfance et celui de l'accompagnement à la parentalité.

Dans un but de transmission de connaissances et de savoir-faire professionnels, et après l'acquisition d'une expérience significative, le professionnel participe au processus de professionnalisation y compris en exerçant des fonctions de référent professionnel auprès des personnes en formation (initiale ou continue) en lien avec les établissements de formation.

Public concerné et champs d'intervention

Public

Enfants de la naissance à 7 ans quelles que soient leurs spécificités avec la participation de la famille et des représentants légaux

Employeurs

Collectivités locales, associations, entreprises, établissements publics, les trois fonctions publiques (Etat, Hospitalière, Territoriale) ...

Politiques sociales

Protection de l'enfance, protection maternelle et infantile, accueil et éveil de la petite enfance, aide sociale à l'enfance (ASE), services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), ...

Lieux d'intervention

Crèches, ludothèques, centres de loisirs, centres de vacances, Relais Assistants Maternels, hôpitaux, établissements d'accueil mères-enfants, Instituts médico-éducatifs, centres médico-psychopédagogiques (CMPP), pouponnières, maisons d'enfants à caractère social (MECS)...

2 REFERENTIEL FONCTIONS/ACTIVITES

Fonction : Instauration de la relation et accompagnement du jeune enfant en coopération avec sa famille et dans son environnement social

Description de la fonction

L'éducateur de jeunes enfants établit au quotidien une relation personnalisée respectueuse de l'enfant, de ses rythmes, de ses besoins, de ses émotions, de ses particularités, de sa parole et de son environnement familial et social. Il instaure un cadre sécurisant physique et affectif, en se dégageant des stéréotypes de genre et en favorisant la rencontre et la relation. En créant des situations éducatives, ludiques, créatives, artistiques, culturelles, motrices, intellectuelles et sensorielles, il veille au développement global, au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant accueilli. Il inscrit sa pratique dans une démarche de prévention précoce. La relation se construit en coopération et dans la réciprocité avec les parents ou les adultes responsables de son développement et de son éducation. L'éducateur de jeunes enfants participe ainsi à l'accompagnement à la parentalité.

Activités de la fonction

- Etablir une relation d'accueil et d'accompagnement adaptée à l'enfant, à sa famille et à sa situation.
- Prendre en compte les liens singuliers enfants / parents pour reconnaître et faciliter au quotidien la fonction parentale.
- Accompagner l'enfant dans son développement et l'expression de ses potentialités.
- Créer des situations éducatives et ludiques où l'enfant puisse exercer sa liberté et être acteur.
- Favoriser les capacités d'expression, de communication, de socialisation de l'enfant et soutenir le processus d'autonomie.
- Observer l'enfant, le groupe, en interaction avec son environnement et analyser les situations afin d'adapter les actions éducatives.
- Aménager le temps et les espaces de vie des enfants.
- Instaurer une dynamique de groupe en direction du collectif d'enfants.
- Participer aux différents moments de soin à l'enfant.
- Favoriser la participation des familles à des temps de vie quotidiens des enfants au sein de la structure.
- Instaurer une dynamique de groupe en direction du collectif de parents.

Fonction : Elaboration et mise en œuvre du projet social, éducatif et pédagogique en direction du jeune enfant en coopération avec sa famille

Description de la fonction

L'éducateur de jeunes enfants impulse une dynamique participative et contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet social, éducatif et pédagogique. Il s'appuie sur ses connaissances spécifiques du développement du jeune enfant pour favoriser son épanouissement en valorisant la place et le rôle de la famille. Ses observations et son analyse des situations le guident pour prendre en compte les besoins et potentialités du jeune enfant dans la mise en œuvre du projet. Il est attentif à l'environnement social des jeunes enfants notamment en veillant à respecter la continuité dans leurs différents lieux de vie. Il veille à ce que les enfants, leur famille et les adultes référents soient au cœur du projet.

Activités de la fonction

- Participer aux réflexions sur le projet éducatif et social.
- Organiser et mener des réunions pour l'élaboration du projet éducatif et social.
- Interroger les pratiques pour les faire évoluer dans le projet éducatif et social.
- Contribuer à la rédaction du projet pédagogique.
- Faciliter la participation de la famille dans la réalisation du projet éducatif.
- Communiquer et informer sur le projet éducatif.

Fonction : Conception et conduite de l'action éducative au sein d'une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle

Description de la fonction

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle, l'éducateur de jeunes enfants conçoit les modalités d'intervention individuelle ou collective pour conduire l'action éducative. Il impulse et met en oeuvre avec l'équipe, au sein de la structure, l'action éducative déclinée du projet social, éducatif et pédagogique. Il favorise la cohérence des pratiques professionnelles avec les valeurs du projet éducatif et en synergie avec les différents acteurs concernés.

Activités de la fonction

- Assurer avec l'équipe la conduite et la cohérence de l'action éducative auprès des jeunes enfants en coopération avec les familles.
- Co-construire et coordonner la mise en oeuvre de l'action éducative.
- Soutenir et accompagner l'équipe dans la conduite de l'action éducative.
- Coordonner les actions éducatives au sein de la structure.
- Communiquer et informer sur l'action éducative menée.

Fonction: Elaboration de l'action éducative en lien avec les cadres institutionnels et les partenaires

Description de la fonction

L'éducateur de jeunes enfants inscrit son action dans la globalité des champs professionnels requis pour le développement de l'enfant : éducation, social, culturel, santé. A ce titre, il se constitue un réseau de partenaires pour développer l'action éducative au sein de sa structure et sur le territoire. Dans ce cadre, il participe à la coordination des interventions pluridisciplinaires, pluriprofessionnelles et institutionnelles nécessaires à l'enfant et à sa famille dans le respect de leurs intérêts et de leurs droits.

Activités de la fonction

- Participer à l'action sociale territorialisée.
- Constituer et participer à la vie du réseau nécessaire à l'élaboration de l'action éducative et sociale.
- Solliciter les interventions d'acteurs complémentaires à son champ d'action.
- Organiser les relais d'interventions spécialisées nécessaires aux situations rencontrées et aux actions menées.
- Travailler en lien et en réseau avec les partenaires.
- Communiquer et informer les partenaires.

Fonction : Contribution à la compréhension et à l'évolution du domaine éducatif et social de la petite enfance

Description de la fonction

L'éducateur de jeunes enfants est en veille sur les évolutions de la recherche et des politiques éducatives et sociales du secteur de la petite enfance et de l'environnement dans lequel il intervient. Il développe ainsi son expertise, prend en compte les évolutions dans son activité et ses modes d'intervention et construit un positionnement sur le sens de son action. Il émet des propositions auprès des représentants des politiques territoriales et sociales sur les questions relatives aux politiques de la petite enfance et de la famille. Il transmet ses analyses et partage ses expériences à d'autres professionnels et auprès des instances décisionnaires. Il peut développer des actions innovantes spécifiques concernant le développement de l'enfant, la relation parent-enfant, l'accompagnement à la parentalité et l'accueil du jeune enfant en situation de handicap. Il contribue au développement de la formation et de la recherche en travail social et plus spécifiquement dans des domaines rattachés à la petite enfance et à la famille.

Activités de la fonction

- Organiser une veille sur la politique de la famille et le champ de la petite enfance.
- Concevoir et mettre en oeuvre des actions de prévention et de communication sur des questions d'éducation et de santé liées à la petite enfance.
- Concevoir et organiser des actions favorisant la participation des parents et la valorisation de leurs compétences.
- Contribuer à la conduite de projets pour le développement de modes d'accueil de jeunes enfants et l'accompagnement de leurs équipes.
- Créer et animer des groupes de travail sur des thèmes liés à la petite enfance.

II - RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Domaine de compétences 1 : ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DU JEUNE ENFANT ET DE SA FAMILLE

Bloc de compétences n° 1 : Accompagnement individuel et collectif du jeune enfant

Compétences	Indicateurs de compétences
Mettre en œuvre des pratiques éducatives adaptées au contexte d'accueil	- Développer ses capacités d'observation et d'écoute pour analyser les situations éducatives et adapter les démarches pédagogiques - Reconnaître les potentialités de chaque enfant au sein du collectif - Animer un groupe d'enfants en restant attentif aux besoins de chacun - Créer les conditions de la participation de l'enfant - Créer les conditions favorisant la créativité de l'enfant - Favoriser les situations d'inclusion sociale
Favoriser le développement global de l'enfant	- Identifier les besoins et les potentialités de l'enfant dans sa dynamique évolutive - Proposer des activités adaptées aux potentialités et aux besoins repérés de l'enfant - Proposer les modalités relationnelles et pédagogiques adaptées aux potentialités de l'enfant - Prendre en compte la dimension artistique et culturelle dans l'éveil de l'enfant - Favoriser l'expression des potentialités de chaque enfant au sein du groupe et son accès à l'art et à la culture
Concevoir et mettre en œuvre les conditions favorisant le jeu, l'expression, l'accès à la culture et les processus d'autonomisation du jeune enfant	- Développer différentes formes d'expression chez l'enfant - Favoriser les interactions de l'enfant avec son environnement - Faire émerger les capacités de communication de l'enfant - Valoriser l'autonomisation de l'enfant - Favoriser la participation et l'initiative de l'enfant - Aménager un environnement propice à l'exploration, au jeu et la créativité de l'enfant - Favoriser la pratique vivante des activités culturelles et la rencontre avec les œuvres et les artistes - Analyser le degré d'autonomie de l'enfant et ses capacités d'expression - Contribuer à une démarche de prévention précoce autour des premiers liens d'attachement - Faciliter la séparation en respectant la singularité de la famille et de l'enfant - Etre à l'écoute et prendre en compte les émotions de l'enfant dans ses différents modes d'expression
Accompagner et soutenir les processus de socialisation de l'enfant	- Prendre en compte l'individualité de l'enfant au sein d'un collectif - Favoriser l'adaptation individuelle de l'enfant et ses capacités à agir au sein du collectif - Poser un cadre sécurisant à l'enfant et au groupe - Analyser la place de l'enfant dans le groupe
Créer les conditions de l'observation de l'enfant et du groupe	- Créer et utiliser des outils d'observation et d'analyse - Partager ses observations en équipe pour se distancier et répondre aux besoins des enfants
Animer un groupe en fonction du contexte et de l'âge des jeunes enfants	- Accompagner chaque enfant au sein du groupe - Valoriser la place de chaque enfant dans le collectif - Faciliter les relations, les interactions et la coopération au sein du groupe - Utiliser des modalités d'animation de groupe - Créer les conditions de participation de chaque enfant au sein du groupe - Gérer les conflits et les tensions au sein du groupe
Développer une relation privilégiée avec le jeune enfant pour	- Etablir une relation privilégiée au jeune enfant - Assurer les soins et l'accompagnement de la vie quotidienne - Prendre en compte les besoins singuliers de chaque enfant

répondre à ses besoins fondamentaux	- Identifier les besoins singuliers de chaque enfant en s'appuyant sur les connaissances des parents - Répondre aux besoins de sécurité physique, affective et psychologique de l'enfant - Organiser et réaliser des pratiques de soins répondant aux besoins repérés - Respecter le rythme de l'enfant
Coopérer avec les parents pour élaborer et mettre en œuvre le projet éducatif du jeune enfant	- Créer des temps d'échanges institutionnels et des temps informels - Mettre en place avec les parents des activités culturelles et éducatives - Repérer et articuler la place respective de l'équipe et des parents dans le projet éducatif - Définir avec les parents le projet d'accueil et d'accompagnement de l'enfant - Construire la continuité éducative entre les parents et la structure
Aménager des espaces sécurisants dans lesquels le jeune enfant peut explorer son environnement, s'exprimer librement et être acteur de son activité	- Aménager un environnement sécurisant - Créer des espaces éducatifs et ludiques sécurisés adaptés aux différents besoins de l'enfant et à ses capacités - Favoriser l'adaptation individuelle de l'enfant et ses capacités à agir dans un collectif - Créer les conditions offrant à l'enfant les possibilités de faire ses demandes et ses choix dans les activités - Adapter sa pratique professionnelle aux besoins physiques, affectifs et psychiques de l'enfant
Aménager des espaces d'accueil, d'échange entre les parents et les professionnels et les parents entre eux	- Concevoir les espaces d'échange et d'entraide entre les parents - Organiser et aménager des espaces favorisant les échanges et l'entraide entre parents - Co-construire avec les parents des éléments de réponses à leurs questionnements éducatifs

Bloc de compétences n° 2 : Analyse de la construction d'un projet d'accompagnement de la famille

Compétences	Indicateurs de compétences
Mettre en œuvre des pratiques d'accueil et d'accompagnement adaptées au jeune enfant et à sa famille	- Instaurer un lien de confiance avec l'enfant et la famille - Identifier les besoins, les ressources, les centres d'intérêts de l'enfant et de sa famille - Repérer les situations à risque et les situations de maltraitements - Assurer l'accueil individuel dans une dynamique collective - Adapter l'accueil aux besoins, aux ressources et aux attentes de l'enfant et de son entourage familial - Créer les conditions d'accueil et de communication avec les familles au quotidien - Respecter la singularité de l'enfant et de sa famille dans l'accueil quotidien
Construire une cohérence éducative entre la famille et la structure	- Accompagner l'enfant et sa famille à exercer leurs droits - Tenir compte de l'inscription sociale et culturelle de l'enfant dans ses différents milieux de vie - Elaborer avec la famille le sens de l'action éducative à mener auprès de l'enfant
Analyser et soutenir les liens entre les jeunes enfants et les parents	- Observer la relation enfants et parents - Identifier les liens de l'enfant avec son entourage - Valoriser l'engagement de chaque parent dans l'éducation de l'enfant - Tenir compte des cultures, des croyances et des modes de vie des personnes - Repérer les comportements à risque - Repérer les signes de maltraitance et élaborer des réponses appropriées
Reconnaître et faciliter la fonction parentale	- Se situer et adapter son langage et son écoute au regard des différentes situations d'interactions - Construire des modalités d'accompagnement à la parentalité - Identifier les difficultés dans l'exercice de la fonction parentale

	- Orienter les familles vers les services et personnes compétentes au regard de leurs besoins
Accueillir les familles au sein de la structure	- Favoriser la présence des familles au sein de la structure - Valoriser les initiatives des familles - Créer les conditions d'accueil et d'échange avec et entre les familles - Valoriser la participation et les savoir-faire de la famille - Se situer et adapter son langage et son écoute - Savoir communiquer en langue étrangère
Impliquer les parents dans les espaces institutionnels de la structure	- Créer les conditions de la participation des parents aux instances institutionnelles - Favoriser une dynamique collective de groupe - Organiser et animer des informations collectives - Proposer aux parents des modalités de participation à la vie quotidienne du lieu d'accueil - Créer des évènements permettant les échanges entre enfants, parents et professionnels
Contribuer à la cohérence de l'action éducative dans une continuité éducative entre l'environnement familial et institutionnel	- Reconnaître, mobiliser et articuler les compétences de chaque acteur engagé dans l'action éducative - Dialoguer et échanger avec les parents dans une recherche de cohérence éducative - Prendre en compte les choix éducatifs faits par les parents - Construire une continuité éducative entre famille, équipe et structure
Concevoir et mettre en œuvre des actions favorisant la participation des parents	- Créer les conditions de la participation des parents - Favoriser l'expression et la place des parents dans la mise en œuvre des actions - Identifier les compétences des parents mobilisables au sein de la structure - Mettre en place des actions valorisant les compétences des parents - Evaluer et ajuster l'action avec les parents

Domaine de compétences 2 : ACTION ÉDUCATIVE EN DIRECTION DU JEUNE ENFANT

Bloc de compétences n° 3 : Conception et conduite du projet éducatif

Compétences	Indicateurs de compétences
Concevoir des situations éducatives et ludiques adaptées aux besoins et aux capacités et aux choix du jeune enfant	- Identifier les besoins, les capacités et les centres d'intérêts de l'enfant - Concevoir des outils ou situations éducatifs et ludiques innovants adaptés aux besoins, aux capacités et aux demandes des enfants - Proposer des médiations favorisant la créativité et l'expérimentation chez l'enfant - Initier les enfants aux pratiques artistiques et culturelles et aux activités physiques - Intégrer les moments de vie quotidienne comme support aux situations éducatives et ludiques - Adapter des actions éducatives aux contextes d'intervention
Organiser des repères spatio-temporels adaptés au contexte	- Identifier le degré d'autonomie de l'enfant - Concevoir et mettre en place des repères spatio-temporels - Créer des outils permettant à l'enfant de se repérer dans l'espace et dans le temps - Organiser des espaces spatio-temporels adaptés au contexte - Faire évoluer les espaces spatio-temporels en fonction du contexte, des besoins, de l'intérêt et des choix de l'enfant - Prendre en compte le rythme de l'enfant au sein et hors d'un collectif - Prendre en compte les besoins psychoaffectifs, physiologiques, psychomoteurs de l'enfant

Mettre en place des actions qui facilitent la dynamique collective en respectant l'individualité du jeune enfant	- Créer et utiliser des outils d'observation et d'analyse - Observer le comportement de l'enfant et ses interactions - Observer les interactions dans le groupe - Concevoir des actions individuelles et collectives - Intégrer la dimension éducative dans l'animation des moments collectifs de la vie quotidienne
Impulser l'élaboration et la conduite de l'action éducative au sein d'une équipe	- Assurer en équipe la cohérence de l'action éducative - Repérer les critères de pertinence et de faisabilité de l'action éducative par rapport aux besoins identifiés - Adapter son action éducative aux spécificités territoriales - Promouvoir les valeurs de la structure et être porteur du projet auprès des différents acteurs - Reconnaître et mobiliser les compétences de chaque membre de l'équipe - Travailler en équipe pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire
Evaluer une action éducative	- Initier une démarche d'évaluation de l'action éducative - Créer et mettre en œuvre des outils d'évaluation et de suivi de l'action éducative - Réajuster l'action éducative en fonction des besoins

Bloc de compétences n° 4 : Prévention et santé du jeune enfant

Compétences	Indicateurs de compétences
Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention en direction du jeune enfant	- Identifier et analyser les besoins de prévention - Définir les priorités d'intervention - Mettre en place des pratiques éducatives de soins - S'assurer de la conformité et de la mise en place des protocoles d'hygiène, de soins, de sécurité respectueux de chaque enfant
Concevoir l'action éducative dans une dimension pluriprofessionnelle	- Identifier et mobiliser les compétences de chaque acteur engagé dans l'action éducative - Enrichir l'action éducative par les partenariats innovants en répondant aux besoins des familles - Rédiger les écrits professionnels en lien avec l'action éducative - Argumenter ses propositions - Mutualiser et transmettre son savoir-faire
Coordonner l'action éducative avec l'équipe pluriprofessionnelle	- Favoriser les interactions entre la structure, l'équipe et les familles - Impulser une dynamique au sein de l'équipe dans la conduite de l'action éducative - Mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre de l'action éducative - Déterminer en équipe les méthodes et les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs de l'action éducative - Accompagner l'équipe dans la mise en œuvre de l'action éducative - Articuler sa pratique avec les places et fonctions des différents acteurs - Faciliter la coopération entre les professionnels pour la mise en œuvre de l'action éducative
Concevoir des actions de prévention et de communication sur les questions d'éducation, de santé et d'inclusion sociale	- Identifier et analyser les besoins de prévention - Définir les priorités d'intervention - Elaborer et réaliser des actions de prévention et de communication en lien avec les besoins identifiés - Inscrire ses actions dans le cadre de son service, de son établissement, de son institution et de son territoire - Associer les partenaires pertinents dans la mise en œuvre des actions de prévention - Evaluer et ajuster les actions de prévention et de communication - Promouvoir et susciter des projets de prévention au niveau du territoire

Domaine de compétences 3 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale

Compétences	Indicateurs de compétences
Rédiger des écrits professionnels	- Identifier les différents types d'écrits et les élaborer - Identifier, ordonnancer et hiérarchiser les informations à transmettre - Mettre en adéquation les types d'écrits, les objectifs visés et les destinataires - Rédiger des écrits adaptés aux destinataires par rapport aux situations dans le respect des règles de partage d'informations
Appréhender et mobiliser l'environnement numérique	- Utiliser les outils bureautiques et numériques - Utiliser différents modes de communication pour partager l'information dans le respect des personnes et du cadre réglementaire - Exercer une veille sur les usages numériques

Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social

Compétences	Indicateurs de compétences
Contribuer à l'élaboration et à la conduite du projet social, éducatif et pédagogique du service, de l'établissement, de l'institution en coopération avec la famille	- Différencier et articuler les différents projets - Se situer dans un service, un établissement, une institution, une organisation et sur un territoire - Prendre en compte l'expression des familles - Repérer les critères de faisabilité et de pertinence des projets par rapport aux besoins identifiés - Inscrire l'élaboration et la conduite des projets dans un cadre réglementaire et financier - Participer à la définition des orientations et des objectifs du projet social et éducatif - Argumenter ses propositions - Participer à l'élaboration et à la conduite des projets - Utiliser la méthodologie de projet - Mutualiser et transmettre ses connaissances et ses expériences
Organiser et mener des réunions	- Définir des objectifs de réunion - Organiser des espaces de réunion - Animer des réunions - Mobiliser un collectif d'acteurs concernés par la réunion
Communiquer avec les familles	- Organiser des temps de rencontre avec les familles - Prendre en compte les propositions des familles - Faciliter l'expression des besoins et des attentes des familles - Valoriser les propositions des familles - Adapter son mode d'expression et de communication - Savoir communiquer en langue étrangère - Utiliser les outils bureautiques et numériques dans la communication avec les parents
Créer des supports de communication adaptés aux destinataires	- Créer les conditions permettant aux acteurs de s'impliquer dans la communication autour des projets - Promouvoir le projet social, éducatif et culturel sur son territoire - Utiliser des outils de création de supports de communication - Utiliser différentes techniques et supports de communication et d'information
S'inscrire dans un travail d'équipe	- Identifier sa place dans l'équipe et articuler ses interventions avec les membres de l'équipe - Partager et confronter ses observations et ses analyses - Identifier les compétences de chacun au sein de l'équipe - Contribuer à la cohérence de l'action éducative dans le cadre du projet institutionnel, des missions et de leurs évolutions

	- Favoriser une dynamique de travail en équipe
Mener des actions d'information et de sensibilisation en direction des familles, des enfants et des partenaires	- Mobiliser les compétences de chaque acteur impliqué dans la communication autour de l'action éducative - Structurer, synthétiser et analyser l'information - Sélectionner et présenter les informations utiles et indispensables aux destinataires - Orienter les acteurs vers les services et les personnes compétents au regard de leurs besoins - Communiquer sur les projets et les actions éducatives - Sensibiliser sur les enjeux éducatifs en direction de l'enfant - Identifier, ordonnancer et hiérarchiser les informations à transmettre

Domaine de compétences 4 : DYNAMIQUES INTERINSTITUTIONNELLES, PARTENARIATS ET RÉSEAUX

Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels

Compétences	Indicateurs de compétences
Contribuer à l'analyse et à l'évolution des pratiques professionnelles	- Questionner et ajuster ses pratiques professionnelles - Participer à l'organisation des espaces de régulation afin de questionner les pratiques professionnelles - Organiser et participer à des temps d'échanges de pratiques professionnelles - Organiser et participer à des temps d'analyse de pratiques professionnelles
S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques	- Se documenter et se tenir informé de l'actualité relative au champ d'intervention - Actualiser ses connaissances dans le champ éducatif et pédagogique, de la petite enfance et de la famille - Contribuer à des travaux de recherche et de réflexion dans son champ d'intervention - Mener des réflexions collectives sur la conduite de l'action éducative - Partager ses connaissances avec les acteurs du territoire - Rechercher et partager des informations, y compris en langue étrangère
Contribuer à l'articulation des actions menées par les acteurs partenaires et les institutions ressources	- Identifier les acteurs, les personnes et les institutions ressources pouvant s'inscrire dans l'action éducative de la structure - Intégrer la dimension partenariale dans la conception et la mise en œuvre du projet éducatif et social mené par la structure - Mobiliser les partenaires pour contribuer aux différents projets - Identifier les procédures et les protocoles de communication des partenaires - Identifier, ordonnancer et hiérarchiser les informations à transmettre - Valoriser le projet éducatif et social dans les relations avec les partenaires - Proposer des pistes de réflexion et argumenter dans le cadre de l'élaboration de projets territoriaux de politique sociale concernant la petite enfance
Développer une veille sur les évolutions des politiques liées au secteur de la petite enfance	- Participer aux séminaires et aux formations en lien avec les politiques liées au secteur de la petite enfance - Participer à des groupes de réflexion et d'analyse des pratiques - Identifier et utiliser des outils de veille - Partager des informations sur l'évolution des politiques liées au secteur de la petite enfance - Utiliser des outils permettant de partager les informations au sein de la structure - S'inscrire dans les réseaux de partenaires et institutionnels participant à la production de connaissance sur l'action éducative en direction des jeunes enfants

	- Proposer et développer des évolutions des pratiques professionnelles - Rechercher et partager, y compris en langue étrangère
Conduire des groupes de travail sur des thématiques liées à la petite enfance	- Repérer et identifier les besoins de connaissances et de réflexions concernant la petite enfance - Identifier et choisir les thèmes de travail - Contribuer à la formation de professionnels - Organiser des journées pédagogiques - Organiser un groupe de travail en lien avec la thématique traitée - Utiliser les techniques participatives d'animation de réunion

Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires

Compétences	Indicateurs de compétences
Décliner les orientations et les missions de la structure au travers du projet social, éducatif et pédagogique	- Identifier les orientations et les missions du service, de l'établissement et de l'institution - Traduire les orientations éducatives ou les missions de l'établissement dans la rédaction d'un projet - Définir des objectifs pédagogiques à partir des orientations éducatives et des missions de l'établissement - Formaliser les différentes phases du projet social, éducatif et pédagogique - Adapter le projet aux caractéristiques du territoire et du public
Représenter le service, l'établissement, l'institution	- Se situer dans un service, un établissement, une institution et son projet - Se présenter et présenter son service, son établissement, son institution - Identifier la place du service, de l'établissement, de l'institution dans son environnement et sur le territoire
Favoriser les dynamiques interinstitutionnelles et partenariales	- Identifier les partenaires pour l'élaboration de l'action éducative, culturelle et sociale - Communiquer et informer les partenaires sur les actions éducatives et culturelles menées par sa structure - Contribuer aux instances de concertation entre les partenaires - Développer et mutualiser des outils de fonctionnement du réseau - Participer à l'animation et à la dynamique de réseau - Associer les partenaires à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet et de l'action éducative - Conduire des actions éducatives conjointes avec les partenaires de l'intervention sociale, sanitaire, scolaire, culturelle et artistique
Contribuer à des projets de développement de modes d'accueil	- Participer au repérage et à l'identification des besoins en matière d'accueil sur un territoire - Savoir remonter les besoins du public aux instances décisionnaires sur le territoire - Contribuer dans le champ de l'action sociale à une réflexion sur l'adaptation des modes d'accueil aux besoins des familles et du territoire - Participer à la conduite de projets partenariaux sur le territoire

III - RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

Modalités de certification du DC 1 - Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Organisation et cadre de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Examineurs correcteurs
Bloc de compétences n° 1 : Accompagnement individuel et collectif du jeune enfant					
Evaluer la capacité du candidat à : - Conduire une démarche de questionnement et de positionnement	Analyse de situation d'accueil et d'accompagnement individuelle ou collective	Présentation d'une situation d'accueil ou d'accompagnement du jeune enfant et de sa famille ou de son représentant à partir d'une situation de stage	Epreuve organisée par le l'établissement de formation Ecrit de 8 à 10 pages Coefficients : Ecrit : 1 Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 min dont : - temps de présentation par le candidat : 10 min - temps d'échanges avec les examinateurs : 20 min	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Bloc de compétences n° 2 : Analyse de la construction d'un projet d'accompagnement de la famille					
Evaluer la capacité du candidat à : <i>Objectifs généraux :</i> - Analyser une question sociale ou un questionnement professionnel en montrant l'articulation entre théorie et pratique - Mener une démarche rigoureuse et cohérente en s'appuyant sur une méthodologie de recherche	Mémoire de pratique professionnelle	Le mémoire de pratique professionnelle doit montrer l'appropriation des compétences à mettre en œuvre dans l'exercice du métier et la mobilisation de compétences méthodologiques et de connaissances en sciences humaines et sociales au	Epreuve en centre d'examen organisée par la DREETS Ecrit de 40 à 45 pages (hors annexes) Coefficients : Ecrit : 1 Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 40 min dont : - temps de présentation par le candidat : 10 min - temps d'échanges avec les examinateurs : 30 min	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

- Prendre de la distance vis-à-vis de la réalité sociale, déconstruire ses représentations et les reconstruire par rapport à des références théoriques et la réalité du terrain <i>Objectifs spécifiques :</i> - Analyser l'influence du contexte institutionnel et du projet éducatif - Présenter et argumenter un positionnement professionnel et questionner une situation d'accueil et d'accompagnement concernant le jeune enfant et sa famille - Co-construire des propositions d'accueil et d'accompagnement ajustées en direction des enfants et de leurs familles		service des pratiques professionnelles du travail et de l'intervention sociale	La note de l'écrit est proposée par les correcteurs avant la soutenance du mémoire de pratique professionnelle. La note finale retenue pour l'épreuve « Mémoire de pratique professionnelle » est la moyenne de la note obtenue à l'écrit et de la note obtenue à l'oral. Exemple : Note écrit = 11 Note oral = 12 Note retenue pour l'épreuve « Mémoire de pratique professionnelle » = 11,5/20		
Certification du DC 1 : moyenne des 3 notes					

Modalités de certification du DC 2 - Action éducative en direction du jeune enfant

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Organisation et cadre de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Examineurs correcteurs
Bloc de compétences n° 3 : Conception et conduite du projet éducatif					
Evaluer la capacité du candidat à : - Analyser l'action éducative menée - Mobiliser des connaissances théoriques en lien avec les champs disciplinaires - Mobiliser la méthodologie de la conception et de la conduite de l'action éducative en direction du jeune enfant - Analyser son positionnement professionnel dans l'action éducative	Dossier d'actions éducatives	Présentation par l'étudiant de son livret de formation accompagné d'une note d'analyse réflexive réalisée en troisième année sur son parcours de formation	Epreuve organisée par le l'établissement de formation 3 travaux au choix (récits, notes de stage, fiche de lecture...) intégrés au livret de formation 1 note d'analyse réflexive de 2 pages Présentation écrite et soutenance orale individuelle Coefficients : Ecrit : 1 Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 min dont : - temps de présentation par le candidat : 10 min - temps d'échanges avec les examinateurs : 20 min	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Bloc de compétences n° 4 : Prévention et santé du jeune enfant					
Evaluer la capacité du candidat à : - Mobiliser ses connaissances en matière de santé et de prévention - Adapter son positionnement en matière de conduite à tenir sur des situations professionnelles relatives à la santé et à la prévention	Démarche de santé et de prévention	Analyse d'une démarche de santé et de prévention	Epreuve organisée par le l'établissement de formation A partir d'un dossier documenté transmis par l'établissement de formation Coefficient : Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 2 h 30 dont : Préparation : 2 h 00 Présentation par le candidat : 10 min Echanges avec les examinateurs : 20 min	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Certification du DC 2 : moyenne des 3 notes					

Modalités de certification du DC 3 - Travail en équipe pluri professionnelle et communication professionnelle

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Organisation et cadre de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Examineurs correcteurs
Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale					
Evaluer la capacité du candidat à : - Comprendre et questionner une situation de communication professionnelle - Adapter sa communication à un destinataire cible - Argumenter ses choix de communication	Elaboration d'une communication professionnelle	A partir du dossier de présentation de l'épreuve « Analyse de situation d'accueil et d'accompagnement individuelle ou collective », élaboration d'une communication professionnelle à un destinataire cible.	Epreuve organisée par le l'établissement de formation Coefficient : Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 min dont : - temps de présentation par le candidat : 10 min - temps d'échanges avec les examinateurs : 20 min	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social					
Evaluer la capacité du candidat à : - Mobiliser les connaissances en matière de cadre organisationnel, juridique et budgétaire - Mobiliser des supports de communication adaptés	Dossier sur le travail d'équipe et les dynamiques institutionnelles	Dossier élaboré à partir de pratiques professionnelles sur les enjeux du travail d'équipe permettant de montrer les liens entre les dynamiques institutionnelles et le travail d'équipe et l'accompagnement des jeunes enfants et leurs familles	Epreuve organisée par le l'établissement de formation Dossier de 8 à 10 pages Coefficient : Ecrit : 1 Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 min dont : - temps de présentation par le candidat : 10 min - temps d'échanges avec les examinateurs : 20 min	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Certification du DC 3 : moyenne des 3 notes					

Modalités de certification du DC 4 - Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Organisation et cadre de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Examineurs correcteurs
Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels					
Evaluer la capacité du candidat à : - Connaître les politiques sociales - Se positionner dans un travail partenarial	Contrôle de connaissances sur les politiques sociales	Epreuve mobilisant les connaissances des politiques sociales et présentant une proposition d'action partenariale ou d'aide à la décision	Epreuve organisée par le l'établissement de formation Coefficient : Ecrit : 1	4 heures	Un formateur ou un universitaire
Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires					
Evaluer la capacité du candidat à : - Connaître, analyser un environnement institutionnel et s'y situer en situation professionnelle - Utiliser les différentes ressources de l'environnement institutionnel et partenarial en situation professionnelle (politiques sociales et dispositifs)	Dossier à partir d'une problématique territoriale ou partenariale	Dossier individuel ou collectif à partir d'un questionnement de terrain, d'une intervention observée ou à laquelle a participé l'étudiant en stage permettant une analyse d'un ou plusieurs enjeux des politiques sociales mobilisées et la place des acteurs	Epreuve organisée par le l'établissement de formation Ecrit de 8 à 10 pages Coefficients : Ecrit : 1 Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 min dont : - temps de présentation par le candidat : 10 min - temps d'échanges avec les examinateurs : 20 min	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Certification du DC 4 : moyenne des 3 notes					